

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 décembre 2016

### **Audrey Azoulay salue la libération d'Aslı Erdoğan**

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, salue la libération de l'écrivaine turque Aslı Erdoğan à l'issue du premier jour du procès intenté à son encontre et à plusieurs autres collaborateurs du quotidien Özgür Gündem.

Tout comme les autres prévenus du procès, Aslı Erdoğan demeure toutefois poursuivie et reste sous contrôle judiciaire. La France continue de suivre avec attention et inquiétude la procédure qui doit reprendre le 2 janvier prochain devant la 23<sup>e</sup> chambre de la cour pénale d'Istanbul.

Le 13 décembre dernier, la ministre avait reçu Mine Aydoğdu, la mère d'Aslı Erdoğan, au ministère, l'assurant de tout son soutien dans son combat pour la libération de sa fille.

Audrey Azoulay est également préoccupée par les informations faisant état du placement en garde à vue du journaliste Ahmet Sik. La ministre rappelle que la lutte légitime contre le terrorisme ne saurait justifier que soit portée atteinte au respect de l'Etat de droit et des libertés fondamentales et au respect de la liberté d'expression.

#### **Contact**

Ministère de la Culture et de la Communication  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse

01 40 15 83 31

[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)